

Madame, Monsieur, Chers parents

La situation économique actuelle est difficile, comme vous pouvez le constater au quotidien.

De nombreux postes de consommation ont fortement augmenté notamment l'énergie, et les denrées alimentaires et indirectement par répercussion d'autres postes de la vie quotidienne.

L'établissement Chevreur de la Blancarde subit ces aléas, par exemple l'augmentation est de +150% pour le gaz, de 20% pour l'électricité, de 10% pour les denrées alimentaires.

Le conseil d'administration de l'association *Chevreur de la Blancarde* s'est réuni afin de prendre en compte ces fortes augmentations dans l'élaboration du budget prévisionnel 2023-2024 pour maintenir l'équilibre financier nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement.

Le montant qui vous est facturé concerne :

- La contribution des familles ;
- Les frais divers ;
- Le coût « repas ».

Pour rappel, par volonté du conseil d'administration, ces trois participations financières ont augmenté de moins de 2% en moyenne sur ces trois dernières années.

A l'issue de ce conseil d'administration, différentes décisions ont été prises.

Tout d'abord, au niveau de la restauration.

La société *Scolarest* présente dans l'établissement depuis plus de 15 ans a dénoncé **unilatéralement** le contrat qui nous liait.

Nous avons fait un appel à candidat pour la rentrée prochaine avec, comme exigence un coût d'exploitation le plus juste possible ainsi qu'une amélioration du service et de la qualité de la prestation proposée à vos enfants. Notre choix s'est porté sur la société API.

Le coût de la prestation proposée a été évalué au plus juste. Il est supérieur à celui qui nous était jusqu'alors facturé. Nous sommes obligés d'en tenir compte et de le répercuter sur le coût « repas » pour la rentrée prochaine.

De même, pour faire face aux surcoûts de l'énergie, des services, des fournitures, aux amortissements des bâtiments scolaires et administratifs, aux provisions nécessaires aux travaux d'entretien du patrimoine immobilier et à l'acquisition de matériel d'équipement nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement, il nous a fallu revoir également le montant de la contribution de scolarité à la hausse.

Nous sommes conscients de l'effort que nous vous demandons, que ces augmentations nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'établissement ne sont pas neutres pour vous. Nous n'avons malheureusement pas d'autres alternatives. Sachez que nous les avons évaluées au plus justes et que nous nous mobilisons en interne pour poursuivre et accentuer notre politique de rigueur pour une utilisation la plus efficiente possible de votre participation financière.

Enfin, nous avons demandé que les autres frais financiers liés à la scolarité de votre enfant et aux différentes activités proposées par les équipes pédagogiques soient limités au plus justes.

Restant à votre écoute et comptant sur votre compréhension, nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

Bien sincèrement

Paul RICHAUD

Président de l'association Chevreur de la Blancarde